

DEPUIS 2015, LA MAJORITÉ ŒUVRE POUR LA RÉUSSITE DE LA SEINE-MARITIME. LORS DES SEPT PROCHAINES ANNÉES, NOUS POURSUIVRONS NOTRE ACTION:

Pour un Département toujours plus solidaire en priorité avec les plus fragiles.

Pour un Département toujours plus durable au rendez-vous des enjeux environnementaux.

Pour un Département toujours plus ambitieux pour valoriser ce territoire d'exception.

Pour un Département toujours plus proche de vous en collaboration avec nos communes.

Chère Madame, Cher Monsieur,

Ce dimanche 20 juin, nous aurons à élire les deux conseillers départementaux représentant les 35 000 habitants des 71 communes de notre Canton de Saint-Valery-en-Caux au Conseil Départemental de la Seine-Maritime.

Comme en 2015, **nous vous proposons notre candidature.**

Natifs du Pays de Caux et profondément attachés à notre terroir, nous avons fait le choix, l'un et l'autre, il y a plusieurs années maintenant, de nous investir localement au travers de responsabilités d'abord associatives puis électives.

Élus locaux, nous connaissons bien le Canton qui s'étend du Plateau de Caux au littoral, en passant par les vallées du Dun, de la Veules et de la Durdent.

Il y a six ans, nous nous étions engagés, aux côtés de Pascal Martin, à redresser la situation financière de la Seine-Maritime, sans augmenter les impôts. Nous l'avons fait en réduisant la dette de notre collectivité de plus de 300 millions d'euros. Grâce à cette gestion rigoureuse, nous avons pu investir au profit de tous! Ainsi, depuis 2015, ce sont plus de 13 millions d'euros de subventions qui ont été votées pour notre canton au profit des collèges, d'écoles, de salles polyvalentes, de maisons de santé, des associations, des EHPAD, etc.: autant de structures qui participent à notre quotidien.

Aujourd'hui, aux côtés de Bertrand Bellanger, nous nous engageons à poursuivre notre action en faveur des habitants, des associations, des acteurs économiques et des communes de notre canton, avec toujours ce même souci d'une bonne gestion des deniers publics et de l'équité entre les communes rurales et les communes urbaines.

« Être à l'écoute de chacun et au service de tous, en toute simplicité mais avec détermination » : c'est le sens de notre engagement depuis des années.

Ce dimanche 20 juin, nous vous proposons de nous renouveler votre confignce.

Très chaleureusement,

Cécile SINEAU-PATRY - Jérôme LHEUREUX

VOS ÉLUS DE LA DROITE ET DU CENTRE SOUTENUS PAR LA MAJORITÉ DÉPARTEMENTALE RETROUVEZ-NOUS SUR ENSEMBLELASEINEMARITIME.FR

NOS 10 ENGAGEMENTS DE MANDAT POUR LE CANTON ET LA SEINE-MARITIME!

Depuis 2015, la Majorité départementale a redressé les finances du Département et revu toutes les politiques publiques pour vous accompagner au quotidien! Ainsi, nous avons défini 10 priorités pour les 7 prochaines années:

- Des conseillers
 départementaux engagés,
 à l'écoute et sur le terrain,
 aux côtés des habitants
 des 71 communes de notre
 canton.
- Aucune augmentation d'impôts! Nous nous y étions engagés en 2015 et nous continuerons.
- La réussite de nos collégiens, une priorité.
 Nous équiperons d'une tablette numérique chaque élève entrant en classe de 6e. Nous continuerons à investir dans nos collèges pour qu'élèves, enseignants et personnels puissent travailler dans de bonnes conditions.
- La relance économique
 du canton de SaintValery-en-Caux passe par
 notre Département et le
 numérique.
 Nous continuerons
 à accompagner les
 investissements de nos

à accompagner les investissements de nos communes afin d'être un levier efficace de la relance économique. Nous terminerons le déploiement de la fibre d'ici 2023.

De la proximité dans nos communes rurales.
Nous créerons un bus des services publics pour permettre aux administrations départementales d'être itinérantes et d'aller vers nos concitoyens.

Accompagner nos aînés, les aidants, les personnes en situation de handicap et nos jeunes.

Nous poursuivrons nos politiques de solidarité. Nous favoriserons les lieux de vie intergénérationnels et faciliterons le maintien à domicile de nos aînés.

7. Soutenir l'agriculture de notre canton.

Nous poursuivrons notre politique d'aides aux petits investissements pour le monde agricole et notre soutien aux circuits courts. Nous permettrons aux cantines des collèges de s'approvisionner en produits locaux (objectif de 80 % d'ici la fin du mandat).

- Faire de la Seine-Maritime un territoire engagé dans la transition écologique.
 Nous ouvrirons plus largement les aides à la rénovation thermique des logements et soutiendrons financièrement l'acquisition de vélos pour les foyers modestes.
- Appuyer le retour à l'emploi. Nous renforcerons l'accompagnement des bénéficiaires des aides du Département dans la perspective d'un retour plus rapide à l'emploi.
- Accompagner et soutenir les bénévoles des associations sportives, culturelles et de la jeunesse.

 Nous continuerons à soutenir les associations et les manifestations qui rythment la

vie culturelle et sportive de notre



« NOUS AVONS PLEINEMENT CONFIANCE EN CÉCILE ET JÉRÔME POUR DÉFENDRE LE CANTON! »

« Depuis plusieurs années, ces deux élus engagés œuvrent pour la réussite du canton de Saint-Valery-en-Caux et du Département de la Seine-Maritime.

Conseillers départementaux, ils sauront pleinement défendre vos intérêts et ceux de vos communes rurales dans cette période de crise sanitaire, sociale et économique.

Au sein de la Majorité départementale, ils poursuivront le travail mené par le Département depuis 2015 pour vous accompagner, vous soutenir et vous encourager. Ils seront des élus de proximité avec l'intérêt général comme boussole.

Dès le 20 juin, nous comptons sur vous pour les soutenir et défendre le canton de Saint-Valery-en-Caux! »

Bestrand Bellanger

Président du Département Sénateur de la Seine-Maritime

lautin

